

Gestion durable de l'eau

Chaire de recherche municipale

Soutenue par la Fédération québécoise des municipalités

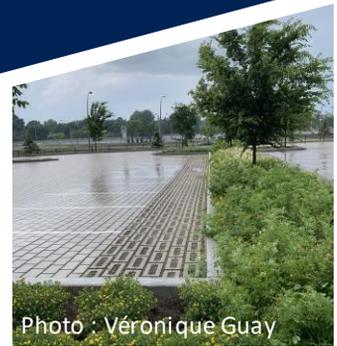


Photo : Véronique Guay

Contexte

Le Centre Eau Terre Environnement de l'INRS regroupe une des plus fortes concentrations d'expert.e.s universitaires dans le domaine de l'eau au Canada¹. Plusieurs de ses professeur.e.s sont des partenaires de recherche de longue date de diverses municipalités du Québec. La création d'une Chaire de recherche municipale en gestion durable de l'eau vise à renforcer et à structurer ce partenariat, de façon à ce que : i) les projets de recherche répondent au mieux aux besoins les plus criants des municipalités et ii) les résultats de recherche soient mis en application le plus efficacement possible.

Objectifs et thématiques

Les objectifs de la Chaire sont de :

1. Accompagner les villes dans la sélection des meilleures solutions à mettre en place pour :
 - a. améliorer la qualité de l'eau des rivières situées sur leur territoire et réduire les risques associés aux inondations;
 - b. accroître la durabilité et l'efficacité des infrastructures d'eaux usées, pluviales et potable.
2. Former du personnel hautement qualifié ayant une expertise de pointe unique pour combler les futurs besoins en ressources humaines des municipalités québécoises.

Les thématiques de recherche de la Chaire seront en lien avec les préoccupations municipales et gouvernementales, dont la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2019-2025, les recommandations du groupe de travail « Assainissement 2.0 » et le Plan québécois de protection du territoire face aux inondations. Elles pourront notamment intégrer, de façon non exhaustive :

- la réduction des pertes en eau et de la consommation d'énergie pour la distribution d'eau potable;
- l'augmentation de la résilience des réseaux de distribution d'eau potable face aux changements climatiques et à d'autres menaces potentielles;
- le développement et la mise en place de solutions d'ingénierie dites « vertes » qui favorisent la récupération des divers usages citoyens des cours d'eau;
- l'adaptation des infrastructures et des aménagements urbains face aux changements climatiques;
- le développement d'outils pour l'évaluation et la réduction des risques liés à la quantité et à la qualité de l'eau;
- les modes de développement du territoire favorisant une protection des milieux naturels et une réduction des risques liés aux inondations;
- la gestion dynamique des réseaux
(p. ex. gestion de la pression, contrôle en temps réel, etc.).

Gestion durable de l'eau

Chaire de recherche municipale

Soutenue par la Fédération québécoise des municipalités



Structure de gouvernance et de financement

Un engagement initial de 5 ans, renouvelable, est requis de la part des organismes partenaires pour démarrer les activités de la Chaire. Les avantages liés à chaque palier de contribution annuelle sont listés à la page suivante.

Des organismes associés pourront participer de façon ponctuelle aux activités de la chaire par le financement de projets spécifiques. Les projets de recherche seront financés en sus du montant de la contribution annuelle pour le fonctionnement, par des organismes subventionnaires de la recherche (p. ex. CRSNG, FRQ) et divers organismes publics ou privés, en fonction des projets de recherche et des intérêts de chacun.

Un comité de gestion sera composé d'un.e représentant.e de chaque organisme partenaire, d'un.e représentant.e de la direction de l'INRS et d'un.e professeur.e titulaire de la Chaire, qui sera la professeure Sophie Duchesne lors du démarrage des activités. Les membres du comité de gestion, qui se rencontreront deux fois par an (à préciser), définiront les orientations de recherche de la Chaire et identifieront les projets de recherche à réaliser en priorité.

Gestion durable de l'eau

Chaire de recherche municipale

Soutenue par la Fédération québécoise des municipalités

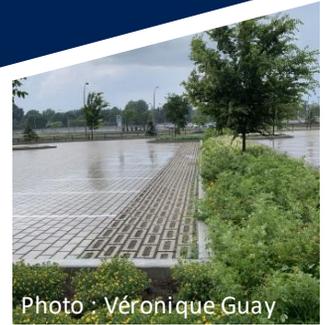


Photo : Véronique Guay

AVANTAGES

PARTENAIRE MAJEUR : contribution de 25 000 \$/an aux frais de fonctionnement

(Frais indirects de recherche de 27% en sus)

- Lorsque les travaux de la Chaire sont effectués sur le territoire du partenaire, nom et logo (lorsque possible)
 - dans toute publication ou diffusion des travaux découlant de ces travaux
 - sur le site web de la Chaire à titre de partenaire majeur
- Participation à un atelier annuel sur mesure et exclusif avec les professeurs de l'INRS associés à la Chaire
- Membre du Comité de gestion de la Chaire, 1 siège attribué
- Accès premium² à l'ensemble des publications non confidentielles en lien avec les travaux de la Chaire via un accès privilégié sur le site web de la Chaire
- Participation gratuite au colloque annuel de la Chaire faisant état des résultats les plus récents à l'ensemble des partenaires

PARTENAIRE RÉGULIER : contribution de 10 000 \$/an aux frais de fonctionnement

(Frais indirects de recherche de 27% en sus)

- Nom et logo
 - sur le site web de la Chaire à titre de Partenaire régulier
- Membre du Comité de gestion de la Chaire, 1 siège attribué
- Accès premium² à l'ensemble des publications non confidentielles en lien avec les travaux de la Chaire via un accès privilégié sur le site web de la Chaire
- Participation gratuite au colloque annuel de la Chaire, faisant état des résultats les plus récents à l'ensemble des partenaires

Gestion durable de l'eau

Projet de Chaire de recherche municipale

Soutenue par la Fédération québécoise des municipalités



POUR TOUTE INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE, VEUILLEZ CONTACTER :

Sophie Duchesne, professeure
Centre Eau Terre Environnement
Sophie.Duchesne@inrs.ca
418-654-3776

¹ Dont, notamment, des experts en hydrologie urbaine, hydraulique, infrastructures urbaines, modélisation hydrologique, traitement des eaux, assainissement et décontamination, écologie aquatique, hydrogéologie, hydrologie statistique, thermique de l'eau (voir <https://inrs.ca/la-recherche/professeurs>)

² Dans le respect des termes de la propriété intellectuelle prévus aux ententes avec chaque partenaire